

RCS : ANNECY Code greffe : 7401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00243 Numéro SIREN : 510 485 402 Nom ou dénomination : A & B SERVICES
--

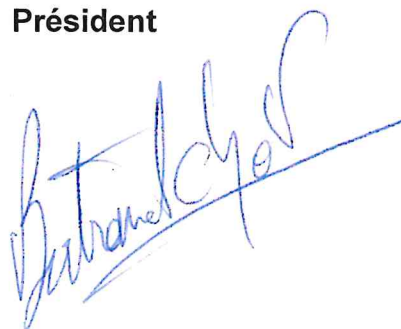
Ce dépôt a été enregistré le 16/11/2022 sous le numéro de dépôt B2022/017479

A & B SERVICES
Société par actions simplifiée
au capital de 105 000 euros
Siège social : 1165 Route d'Albertville, 74320 SEVRIER
510 485 402 RCS ANNECY

COMPTES BILAN ET ANNEXES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Copie certifiée conforme,
Monsieur Bertrand CHAGOT
Président



 Attestation d'Expert Comptable**MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS**

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 17/02/2015, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS A & B SERVICES relatifs à l'exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 42 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en euros
Total bilan	1 364 873
Chiffre d'affaires	2 059 123
Résultat net comptable (Perte)	-41 813

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à CHAVANOD

Le 17/05/2022

Monsieur Pascal SAINT

Expert-comptable

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A & B SERVICES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 1 364 873 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 41 813 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 25/04/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-01 du 20 avril 2018.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie

Règles et méthodes comptables

prévue.

- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à la valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

 Règles et méthodes comptables**Conséquences de l'événement Covid-19**

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

 Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial		295 000		295 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles		295 000		295 000
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	3 739			3 739
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	42 753	11 515		54 268
- Installations générales, agencements aménagements divers	112 014			112 014
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	8 146			8 146
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	166 652	11 515		178 167
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	246	273		520
Immobilisations financières	246	273		520
ACTIF IMMOBILISE	166 898	306 788		473 686

 Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 336	374		1 709
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	39 705	4 620		44 325
- Installations générales, agencements aménagements divers	94 288	9 300		103 588
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 824	759		7 583
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	142 153	15 053		157 206
ACTIF IMMOBILISE	142 153	15 053		157 206

 Notes sur le bilan
Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 607 303 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	520		520
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	136 004	136 004	
Autres	454 658	454 658	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	16 121	16 121	
Total	607 303	606 783	520
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACT. A ETABLIR	26 908
FOURNIS.RRR A OBTENIR	19 769
ACTIVITE PARTIELLE	36
Total	46 712

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 105 000,00 euros décomposé en 70 titres d'une valeur nominale de 1 500,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	108	1 500,00
Titres émis pendant l'exercice	-38	1 500,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	70	1 500,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 282 630 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	534 962	90 751	367 191	77 019
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	128 805	128 805		
Dettes fiscales et sociales	56 983	56 983		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	561 880	561 880		
Produits constatés d'avance				
Total	1 282 630	838 419	367 191	77 019
Emprunts souscrits en cours d'exercice	550 000			
Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	15 038			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à

 Notes sur le bilan

16 549 euros.

Charges à payer

Détail des charges à payer	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	1 300
FACT NON PARVENUE	925
FOURNITURES ENERG. F.N.P.	2 082
ENTRETIEN F.N.P.	1 803
HONORAIRES ET FRAIS D ACTES F.N.P.	14 462
CONGES A PAYER	9 686
ORG.SOC. CH/CONGES A PAY.	3 529
COT.SOCIALES EXPLOITANT A PAYER	14 799
ETAT AUTRES CH. A PAYER	3 904
Total	52 489

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	5 721		
ASSURANCE D AVANCE	10 400		
Total	16 121		

 Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Reduction du capital social le 29/07/2021

Transformation de la SARL en SAS le 29/07/2021

Aquisition du fond de commerce au 20/09/2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A & B SERVICES ALP'AUTO		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12		
Adresse de l'entreprise 1165 route d'Albertville 74320 SEVRIER		Durée de l'exercice précédent* 12		
Numéro SIRET* 5 1 0 4 8 5 4 0 2 0 0 0 1 8		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le, 31/12/2021		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
			Net 3	
Capital souscrit non appelé (I) AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC	
		Frais de développement * CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	
		Fonds commercial (1) AH	AI	295 000
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO	
		Constructions AP	AQ	3 738
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	54 268
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	120 159
		Immobilisations en cours AV	AW	
		Avances et acomptes AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT	
		Autres participations CU	CV	
		Créances rattachées à des participations BB	BC	
		Autres titres immobilisés BD	BE	
		Prêts BF	BG	
		Autres immobilisations financières* BH	BI	519
	TOTAL (II) BJ		BK	473 686
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM
En cours de production de biens BN			BO	
En cours de production de services BP			BQ	
Produits intermédiaires et finis BR			BS	
Marchandises BT			BU	176 324
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	136 004
		Autres créances (3) BZ	CA	454 657
		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC	
DIVERS		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE	
	Disponibilités CF	CG	266 866	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	16 121	
	TOTAL (III) CJ	CK	1 049 974	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
	Primes de remboursement des obligations (V) CM			
	Ecart de conversion actif* (VI) CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	1A	1 523 660	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an CR		
Immobilisations :		Stocks :		
		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS A & B SERVICES ALP'AUTO		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 105 000)			DA	105 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	4 000	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	7 047	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	94 035	
	Report à nouveau			DH	(86 026)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(41 812)	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	82 243	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
		Avances conditionnées			DN	
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	534 961	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	16 549	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	128 804	
	Dettes fiscales et sociales			DY	56 983	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	545 330	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	1 282 629		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 364 873		
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	838 419
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**DETERMINATION DES EFFECTIFS
ET DE LA VALEUR AJOUTÉE**

DGFIP N° 2059-E 2022

Désignation de l'entreprise : **SAS A & B SERVICES ALP'AUTO**Néant ☐ *Exercice ouvert le : **01/01/2021** et clos le : **31/12/2021** Durée en nombre de mois **12****DECLARATION DES EFFECTIFS**

Effectifs moyens du personnel	YP	7
Dont apprentis	YF	1
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	2 059 122
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	2 059 122

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	73
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	19 819
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	19 892

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	ON	1 476 926
Variation négative des stocks	OQ	65 740
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	102 787
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	121
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	1 645 575

IV Valeur ajoutée produite		
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG 433 439

V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	433 439

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE														EV	X																											
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)																		GX		2 059 122																						
Effectifs au sens de la CVAE																		EY		7																						
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)																		HX																								
Période de référence										GY		0	1	/	0	1	/	2	0	2	1	GZ		3	1	/	1	2	/	2	0	2	1									
Date de cessation																		HR				/				/																

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).
(*) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

A & B SERVICES
Société par actions simplifiée
au capital de 105 000 euros
Siège social : 1165 Route d'Albertville
74 320 SEVRIER
510 485 402 RCS ANNECY

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à - 41 812,60 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice	- 41 812,60 euros
En totalité au compte « Report à nouveau »	

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président

